

L'an deux mille vingt-six, le seize avril, à 17 heures 30, le conseil municipal de la commune de DOMÉ RAT, assemblé au lieu habituel de ses séances, au nombre de vingt-sept, en session ordinaire, sous la présidence de monsieur Marc Malbet, maire, en suite de la convocation faite par monsieur le maire de ladite commune, le 10 avril 2026.

Nbre de conseillers
municipaux en exercice : 29

Présents à la séance : 27
Votants : 29

Date de l'affichage de la
convocation :

10 avril 2026

Date de l'affichage à la
porte de la Mairie de la liste
des délibérations :

20 avril 2026

OBJET : Information sur la
désignation de trois
conseillers délégués.

Présents : Mr MALBET..Mme CHIROL..Mr LEFEBRE..Mme JOUANNIN..Mr DUMONTET..Mmes SOUCHE..LESCURE..BONNEAU..Mr STAFFETA..Mmes CHAPON..LAFAYE..Mrs SOUVIGNÉ..VIEILLARD..GUILLAUMIN..LARDY..Mme AURAT..Mrs SOULIER..MAIMON..Mmes CONSTANTY..LACHAUME..Mrs BERTHELIER..LE GOUX..DEQUAIRE..Mme DUPUIS..Mr SKOBE..Mmes LEROUX..DAIGNEAU.

Secrétaire de séance : Mme LACHAUME.

Ayant donné mandat de procuration : Mr ALADENISE à Mme SOUCHE, Mme VAURY à Mme CHAPON.



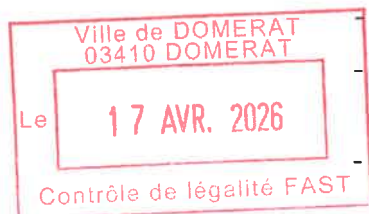
Le procès-verbal de la séance du 3 mars 2026 est approuvé (ce sont abstenus Mmes Souche, Chapon, Bonneau, Dupuis, Leroux, Daigneau, Mrs Aladenise, Lardy, Guillaumin, Berthelie r, Le Goux, Skobe).

Le procès-verbal de la séance du 29 mars 2026 est approuvé (date de publication : 20 avril 2026).



260416-01

Monsieur le maire informe l'assemblée qu'il a pris des arrêtés désignant trois conseillers délégués, à savoir :



Madame Josiane CHAPON : Affaires sociales/CCAS et élection,
Monsieur Jean-Charles LARDY : vie associative, sport et anciens combattants,
Monsieur David VIEILLARD : sécurité, relation avec la population et anciens combattants.

Le conseil municipal, **PREND** acte des information communiquées par le maire.



Marc MALBET,

Maire de Domérat.

Pour extrait conforme au
registre, légalement signée par :

Marie LACHAUME,

Secrétaire de séance.